

Cardio challenge Héroes : règlement course

La course intitulée « Cardio Challenge Heroes » est organisée par la Protection civile Paris Seine (PCPS) ayant son siège au 244 rue de Vaugirard, 75015, Paris. L'objectif est de sensibiliser le grand public à travers le sport à la prévention et à la prise en charge des arrêts cardiaques.

Dans le cadre du présent Règlement, « l'Événement » désignera la course « Cardio Challenge Heroes ».

Article 1 - Déclaration

Conformément à l'article R331-6 du Code du Sport, l'Organisateur soumet aux autorités publiques compétentes dans les délais impartis une demande d'autorisation d'organisation de l'événement.

L'Organisateur s'engage à posséder toutes les autorisations nécessaires au jour de l'épreuve.

Article 2 - L'événement

L'édition 2025 du Cardio Challenge Heroes aura lieu le dimanche 23 novembre 2025. L'épreuve est ouverte aux hommes et aux femmes, sous conditions d'âge durant l'année civile et précisés ci dessous.

Il s'agit d'une course à pied proposant un parcours de 10 et de 5 km, chronométrés ainsi qu'une marche de 5km non chronométrée. Le parcours est entièrement sécurisé. Une sécurité médicale est assurée tout au long de la manifestation. Les différents formats ne sont pas cumulables.

L'itinéraire mais également le calendrier (lieux et dates, tarifs d'inscription) seront publiés sur le site internet <http://www.cardiochallengeheroes.org> et sur les réseaux sociaux afférents.

La course étant caritative, l'ensemble des bénéfices seront reversés intégralement à la PCPS afin notamment de financer la formation de jeunes citoyens sauveteurs.

Article 3 - Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux participants licenciés et non licenciés. Il est expressément indiqué que les participants prennent part à l'événement sous leur propre et exclusive responsabilité

Conformément à la réglementation de la Fédération Française d'Athlétisme, les participants devront obligatoirement fournir un certificat de réalisation du Parcours Prévention Santé (appelé « PPS ») mis en place par la FFA ou une licence FFA COMPÉTITION. Le PPS est à réaliser sur le site protiming. Aucune autre licence d'une autre fédération sportive ne sera acceptée.

Les personnes mineures devront fournir une autorisation parentale avec de décharge de responsabilité (à remplir lors du formulaire d'inscription). Les participants devront avoir 16 ans minimum pour le 10km et 14 ans minimum pour le 5km marche et course. Les mineurs sont sous l'entière responsabilité de leurs responsables légaux pendant leur participation à l'Événement, l'Organisateur décline toute responsabilité à cet égard.

Les participants déclarent avoir les conditions physiques et médicales suffisantes et appropriées pour marcher ou courir à l'allure de leur choix sur une distance de 5 ou 10 km

Nos événements peuvent accueillir des athlètes handisports mais une demande doit être faite auprès de l'organisation afin de leur proposer les meilleures conditions possibles (contact@cardiochallengeheroes.org).

Article 4 - Inscription

La participation à l'événement implique l'acceptation sans réserve par chaque participant du présent règlement.

Les inscriptions seront ouvertes jusqu'à la veille de la course, sauf fermeture par l'organisateur.

Les inscriptions se feront via la plateforme d'inscription en ligne accessible sur le site internet de l'événement <http://www.cardiochallengeheroes.org> et le site www.protiming.fr

Les tarifs d'inscription individuels sont (frais de gestion compris) :

Dates	10km (course)	5km (course et marche)	course connectée (toutes distances)
19/03/2025 - 31/03/2025	25 € <i>dans la limite de 500 dossards</i>	20 €	20 €
01/04/2025 - 30/06/2025	30 €	25 €	25 €
01/07/2025 - 30/09/2025	35 €	30 €	30 €
01/10/2025 - 22/11/2025	38 €	33 €	33 €

Pour les offres entreprises, s'adresser à l'organisateur : corporate@cardiochallenge.org

L'organisateur se réserve le droit de modifier les dates de changements de tarifs.

Des quotas de places disponibles peuvent être définis par l'organisateur et communiqués publiquement sur le site internet de l'événement ainsi que sur la page Facebook, Instagram, ou tout autre média.

L'Organisateur se réserve le droit de mettre fin aux inscriptions ou modifier les périodes tarifaires à tout moment, s'il estime que le nombre maximum de participants est atteint, quelle que soit la période tarifaire en cours.

L'inscription ne sera prise en compte qu'une fois :

- La totalité du paiement effectué,
- L'acceptation du présent règlement validée,
- Les différentes pièces demandées par l'organisateur validées par ses services.

Les dossards seront disponibles uniquement pour les participants ayant finalisé complètement leur inscription.

L'inscription comprend :

- L'organisation d'une course sécurisée et chronométrée ;
- Des ravitaillements et produits coureurs ;
- L'accès au Village des héros la veille de l'événement avec des activités liées aux gestes qui sauvent, des forums, des animations ;
- Des animations dans le village de la course;
- Des résultats officiels mis en ligne;
- Une médaille pour chaque participant (y compris pour les course connectées)
- Une médaille digitale
- Un maillot finisher
- Un diplôme/ une récompense (cf article 7)

Après leur inscription, les participants recevront par e-mail une confirmation d'inscription, mentionnant le cas échéant les pièces manquantes pour finaliser leur dossier d'inscription.

Article 5 - Dossards

Retrait des dossards

Les dossards sont à retirer au Village des Heroes situé à la Halle Carpentier place du Port au Prince 75013 Paris :

- le vendredi 21/11/2025 de 13h à 20h (uniquement retrait de dossard sans atelier au Village des Heroes le vendredi)
- le samedi 22/11/2025 de 10h à 18h

Le dossard sera remis sur présentation des pièces obligatoires, à présenter lors du retrait des dossards :

- Une pièce d'identité
- Confirmation d'inscription

Aucun dossard ne sera distribué le dimanche 23 novembre 2025.

Le retrait du dossard peut se faire par une tierce personne à l'aide du code personnel et de la pièce d'identité du participant.

Le Comité d'organisation se réserve néanmoins le droit de ne pas remettre de dossard à des participants dont le dossier d'inscription ne sera pas considéré comme complet.

Le dossard doit être porté de manière visible et entièrement lisible lors de la course.

Il sera remis à chaque participant(e) une puce électronique pour comptabiliser le nombre de partants et arrivants. Cette puce électronique sert également à mesurer le temps de chaque participant

Délais de rétractation

Conformément à l'article L. 221-28 et suivants du Code de la Consommation, l'achat liée à l'inscription à l'Événement ne peut donner lieu à un remboursement par l'Organisateur, étant donné que Le Cardio Challenge Heroes est considérée comme une activité de loisirs dont la date est pré-déterminée.

Cession de dossard

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit.

Le dossard est strictement personnel et toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Toute personne n'ayant pas de dossard sera interdite sur le parcours pendant le temps de la course et pourra être exclue de la course par le comité d'organisation, même s'il accompagne un participant régulièrement inscrit.

Article 6 - Sécurité

Accès au site de l'événement

L'introduction sur le site de l'événement de tous objets susceptibles d'être dangereux ou illégaux, notamment drogues, armes à feu, objets contondants et matières explosives est strictement interdite.

Pour accéder au site et pouvoir participer à l'Événement, le participant reconnaît et accepte expressément que l'Organisateur puisse faire appel à du personnel de sécurité lequel sera habilité à contrôler tant les personnes que leurs effets personnels.

Toute personne souhaitant accéder au site accepte de se soumettre à ce contrôle. En cas de refus, la personne ne sera pas autorisée à accéder au site.

Le personnel de sécurité est habilité à refuser l'accès aux participants au comportement susceptible de perturber le bon déroulement de l'épreuve.

Les « suiveurs/accompagnants », vélo/roller, ainsi que les animaux de compagnie, même tenus en laisse, sont interdits pour des raisons de sécurité.

Responsabilités et assurance

Conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile couvrant les conséquences pécuniaires de leur responsabilité civile, celles de leurs préposés et de tous les

participants en conformité avec les règles d'organisation d'événements sportifs de masse en extérieur et utilisant des domaines publics.

Il appartient à chaque participant d'avoir souscrit et d'être en possession d'une assurance personnelle couvrant leurs dommages corporels éventuels. En acceptant les conditions d'inscription, chaque participant assume l'entière et complète responsabilité en cas d'accident pouvant se produire durant les trajets d'aller ou de retour de l'événement ou durant la course. Chaque participant assume également les risques inhérents à la participation à une telle épreuve tels que : les accidents avec les autres participants, les intempéries météorologiques, les conditions de circulation routière (liste non exhaustive).

Cette manifestation est exclusivement réservée aux personnes ayant validé leur inscription, toute personne n'ayant pas de dossard ne pourra participer et ne pourra bénéficier des couvertures et assurances concernées.

Sécurité

L'organisateur s'engage à mettre en place un plan de sécurité en relation avec des bénévoles et services publics selon les critères énoncés par la préfecture du département et concernant la manifestation concernée.

Un service d'assistance médicale est assuré par un organisme agréé par le Ministère de l'Intérieur. Ces derniers sont alertés, en cas de besoin, par les signaleurs répartis sur les parcours et équipés d'émetteurs radio. Sur avis médical, l'organisation se réserve le droit de mettre hors-course et de faire évacuer du parcours toute personne qu'elle juge inapte à continuer l'épreuve. Tout participant faisant appel à un médecin ou secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter pleinement ses décisions.

En cas de nécessité, et dans l'intérêt de la personne secourue, il est fait appel aux équipes de secours qui, dès lors, prennent la direction des opérations et mettent en œuvre tous les moyens appropriés.

Article 7 - Jour J

Classements et catégories

Chaque coureur du 10 km se verra attribuer son temps chronométré. Les temps seront mis en ligne dès la fin de la course le 23 novembre 2025 dans l'après-midi.

Chaque coureur ayant terminé sa course se verra remettre une médaille.

Le Cardio Challenge Heroes propose un Challenge Entreprises ; chaque participant(e) au challenge sera également classé(e) en individuel : des récompenses seront remises aux entreprises ayant le plus de participants et à celles réalisant les meilleurs scores.

L'organisateur se réserve le droit de récompenser certains participants en créant certaines catégories liées aux dons collectés, au nombre d'inscrits d'une même école, université ou entreprise, au meilleur déguisement... (liste non exhaustive).

Récompenses

Sont récompensés sur les courses chronométrées :

- Les 3 premiers coureurs du classement général hommes ;
- Les 3 premiers coureurs du classement général femmes ;
- Les premiers hommes et femmes dans chaque catégorie
- L'entreprise ayant le plus de participants
- Ecole/Université ayant le plus de participants

La remise des récompenses s'effectue à l'issue de la course sur le village d'arrivée. Les partenaires de la course pourront mettre en jeu des lots fournis par leurs soins.

Barrières horaires

Aucun participant ne sera chronométré après les barrières horaires indiquées ci-après :

10km : 2h de course, pas de barrière horaire pour les 5km

Au-delà de ce temps de course, chaque coureur sera considéré comme hors course et sera sous sa propre responsabilité s'il continue sur le parcours. L'organisation décline toutes responsabilités en

Mise hors course

Les services médicaux positionnés sur le parcours seront habilités à mettre hors course tout concurrent paraissant inapte médicalement à poursuivre la course.

En cas de ravitaillement en dehors des zones prévues à cet effet ;

En cas de jets de bouteilles vidés, emballages en tout genre, papiers, plastiques, hors zones de ravitaillements.

Droit à l'image

Par sa participation à l'Événement, chaque participant autorise expressément l'organisateur (ou ses ayants-droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre du Cardio Challenge Heroes en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Modification - annulation de l'événement

Si les circonstances l'exigent, l'Organisateur se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours, la distance à parcourir, ainsi que de reporter la date et/ou les horaires de la course.

Si celle-ci devait être annulée pour tout motif indépendant de la volonté de l'Organisateur, aucun remboursement ne sera effectué.

L'organisateur se réserve toutefois le droit en fonction des circonstances, de proposer une compensation telle que la substitution par une autre épreuve organisée par l'Organisateur, le report de la course ou le remboursement du dossard diminué, le cas échéant, des frais de dossier, à l'exclusion de toute autre somme.

Politique de confidentialité

Le Cardio Challenge Heroes s'engage à respecter la confidentialité des informations nominatives et données personnelles communiquées par l'Utilisateur, et à les traiter dans le respect de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, ainsi que dans le cadre de la loi européenne du 25 mai 2018, appelée RGPD.

Les informations recueillies auprès des Utilisateurs/participants sont enregistrées et utilisées par Le Cardio Challenge Heroes pour assurer la gestion de leur commande, personnaliser la communication, leur adresser des informations et/ou offres, et pour ceux qui en ont manifesté leur accord lors de la création de leur compte, pour leur adresser des informations et offres des partenaires de l'Organisateur.

L'organisateur pourra être amené à transférer de manière sécurisée à des tiers, certaines données, notamment personnelles, i) pour assurer l'accomplissement de tâches nécessaires au traitement des commandes, ii) pour assurer la livraison de biens et la réalisation de prestations, iii) pour lutter contre la fraude et plus généralement toute activité pénalement répréhensible, iv) pour certains aspects du service après-vente.

De plus, l'organisateur pourra aussi communiquer ces données pour répondre à une injonction des autorités légales ou réglementaires.

Les données des participants sont hébergées sur la plateforme d'inscription Protiming.

Respect de l'environnement

Afin de respecter l'environnement et les espaces naturels traversés, il est strictement interdit d'abandonner des déchets (papiers, emballages plastiques...) sur le parcours. Des poubelles seront à disposition au départ, sur chaque poste de ravitaillement et à l'arrivée. Elles devront être impérativement utilisées par les participants.

Chaque participant s'engage à ne pas jeter de déchets en dehors des zones prévues à cet effet.

Obligations des participants

Chaque participant devra se trouver au départ de la course à l'heure qui lui aura été indiqué sur sa confirmation d'inscription. Sur place, ces horaires seront communiqués aux participants par affichage et annonces micro.

Les participants devront impérativement respecter le sens et les limites du parcours matérialisées par des filets, rubalise ou banderoles. Les participants devront impérativement respecter les consignes des contrôleurs présents.

Le participant reconnaît être apte à fournir des efforts physiques continus sur une distance d'environ 10 km ou 5 km. En validant son inscription, chaque participant affirme avoir pris connaissance et accepté le présent règlement

Art.8- Cardio Challenge Heroes connectée

La course connectée est un événement virtuel, non encadré par l'Organisateur.

Ceux qui le souhaitent pourront réaliser leur course , en mode connecté, sur le parcours de leur choix du 14 au 23 novembre 2025. Les coureurs pourront reporter leur temps sur le site internet <http://www.cardiochallengeheroes.org> et seront classés séparément. L'inscription à la course connectée ne donne pas droit à participer à la course sur site en présentiel. La course connectée ne donne pas lieu à un classement officiel reconnu par la Fédération Française d'Athlétisme. Tous les inscrits participent sous leur entière responsabilité. La réalisation d'une distance de 10 km demande un entraînement adapté, tous les participants doivent être sûrs de leur état de bonne forme physique pour réaliser le 10 km connecté. En souscrivant à la course, les participants déclarent être informés de ce point.

Aucun contrôle ne sera réalisé sur la distance effectuée par les participants à la course connectée et sur le chrono déclaré.

La participation à la course connectée est interdite à tous les engins à roue(s).

Art.9- Engagement

Tout(e) concurrent(e) reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.